

## **Evaluation du bachelier « informatique de gestion » 2011-2012**

### **RAPPORT FINAL DE SYNTHÈSE**

#### **Institut Saint-Laurent**

#### **Comité des experts :**

M. Pierre COUVREUR, président  
M. Michel BEAULEN, M. Jean-Marie BLONDEAU,  
M. François CONSTANT, Mme Fabienne PIRONET, experts

**13 juin 2012**

## **INTRODUCTION**

L'Agence pour l'Évaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES) a procédé en 2011-2012 à l'évaluation des cursus « Informatique »<sup>1</sup>. Dans ce cadre, le comité des experts susmentionné, mandaté par l'AEQES, s'est rendu les 5 et 6 décembre 2011 à l'Institut Saint-Laurent, afin de procéder à l'évaluation du bachelier « informatique de gestion ». Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du rapport d'autoévaluation rédigé par l'entité et à l'issue des entretiens et des observations réalisés *in situ*.

Tout d'abord, les experts tiennent à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des directions concernées à cette étape du processus d'évaluation externe. Ils désirent aussi remercier les enseignants, les étudiants, et les membres du personnel administratif et technique qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

L'objectif de ce rapport est de faire un état des lieux des forces et points d'amélioration de l'entité évaluée, et de proposer des recommandations pour l'aider à construire son propre plan d'amélioration dans le cadre du type d'enseignement délivré.

Après avoir présenté l'établissement, le rapport examine successivement :

- les programmes et approches pédagogiques ;
- les ressources humaines et matérielles ;
- les relations extérieures et services à la collectivité ;
- la démarche qualité, la gouvernance et la stratégie.

---

<sup>1</sup> Cette évaluation couvre les bacheliers professionnalisants « informatique de gestion », « informatique et systèmes » et « e-business » (organisés en hautes écoles et en enseignement de promotion sociale) ainsi que le bachelier de transition et le master « sciences informatiques » (organisés à l'université).

## **PRÉSENTATION DE L'INSTITUTION**

L'Institut Saint-Laurent est subventionné par la Communauté française de Belgique et fait partie du réseau de l'enseignement libre confessionnel. Le pouvoir organisateur dont il dépend est l'ASBL Centre d'enseignement Saint-Laurent - Liège.

Il offre des formations aux niveaux secondaire et supérieur, dans différents secteurs dont le secteur informatique. Pour celui-ci, au niveau supérieur, deux formations sont proposées : le « *webmaster* » qui deviendra un brevet d'enseignement supérieur en septembre 2012 et le bachelier « informatique de gestion », cette dernière formation faisant l'objet de la présente évaluation.

Ce bachelier « informatique de gestion » relève de l'enseignement de promotion sociale et, comme tel, est organisé selon un système d'unités de formation capitalisables.

La formation est structurée en quatre niveaux. Elle est organisée sur trois années académiques plus un trimestre, et les cours sont donnés en soirée uniquement.

### PRINCIPALES FORCES RECONNUES

- 1 Globalement, le comité des experts souligne l'appropriation, par l'établissement, des spécificités de l'enseignement de promotion sociale. Du point de vue des objectifs du programme, le comité des experts a constaté que l'institut et les enseignants s'appuient bien sur les travaux réalisés par les autorités de tutelle qui ont défini un profil professionnel du bachelier « informatique de gestion » et établi des dossiers pédagogiques par unité de formation (UF).

La généralisation de ces dossiers à tout l'enseignement de promotion sociale mérite d'être considérée comme une force puisqu'elle facilite la mobilité des étudiants entre établissements.

Il en est de même pour l'organisation modulaire du cursus (par unité de formation). Celle-ci est très bien adaptée au public visé qui, en général, recherche une mise à l'emploi ou une évolution de carrière, en lui permettant un étalement dans le temps.

Par ailleurs, le comité des experts a relevé que la direction de l'institut, avec la collaboration des enseignants, participe activement à la révision actuelle des dossiers pédagogiques.

- 2 Le comité des experts note positivement la volonté de la direction et des enseignants d'appliquer correctement les prescriptions des dossiers pédagogiques. Il apprécie tout particulièrement la réflexion autour de l'évaluation par capacités.

Recommandation : le comité des experts encourage l'utilisation systématique des dossiers pédagogiques pour fixer la manière d'évaluer les étudiants et adapter cette évaluation aux capacités terminales à atteindre.

- 3 Selon les témoignages recueillis, les grilles reprenant les capacités terminales et les modalités d'évaluation sont aujourd'hui systématiquement présentées aux étudiants en début d'UF.
- 4 Le programme évalué repose sur des bases solides avec un bon équilibre théorie-pratique. Le programme est bien équilibré en termes de connaissances de bases, connaissances spécialisées et compétences personnelles transférables. D'une manière générale, la formation est très appréciée des étudiants et des anciens étudiants rencontrés lors des entretiens.
- 5 L'approche pédagogique développe également, de façon progressive, l'autonomie d'apprentissage, cette dimension de la formation étant primordiale pour les métiers visés.
- 6 Les compétences dites douces (« *soft skills* ») sont souvent le point faible de l'informaticien (compétences communicationnelles, communication écrite et orale en langue française, etc.). Ces compétences sont abordées dans l'UF « communication ». Selon les témoignages entendus, ce cours fournit une « réelle guidance » et apporte à l'étudiant un « soutien important » dans la préparation de la présentation de l'épreuve intégrée.

Recommandation : le comité des experts estime toutefois que le développement de ces compétences mériterait d'être encore renforcé.

- 7 Le comité des experts a perçu une réelle dynamique, tant individuelle que collective, d'actualisation des contenus des cours.  
La concertation en vue de coordonner les contenus des cours ou de décider de certains changements est également bien présente mais organisée de manière occasionnelle.

Recommandation : le comité des experts conseille de formaliser davantage cette concertation. Il encourage donc « l'action prioritaire » qui propose d'organiser des réunions quadriannuelles.

8 Le comité des experts souligne le bon ancrage professionnel de la formation avec une forte proportion d'enseignants qui sont des praticiens. C'est évidemment un atout pour garantir l'applicabilité des enseignements et préparer les étudiants à leur futur métier.

Deux questions peuvent cependant être formulées :

- d'une part, ces enseignants du monde professionnel ont-ils la disponibilité nécessaire pour participer aux activités externes à leurs cours ?
- d'autre part, ont-ils l'opportunité de se former à la dimension pédagogique de leur second métier ? De ce point de vue, le comité des experts apprécie la création d'une fonction de coordinateur de section.

9 L'UF « épreuve intégrée » comporte la réalisation d'un travail de fin d'études et sa présentation devant un jury. L'approche proposée par la section est originale et bien structurée. Elle s'appuie sur un, voire quelques sujets et les étapes sont les suivantes : une analyse collective réalisée dans le cadre de l'UF « analyse et conception d'applications », un développement individuel, la rédaction d'un rapport écrit, une démonstration de toutes les possibilités de l'application devant les enseignants et enfin la défense publique devant un jury composé d'enseignants et d'extérieurs.

A l'occasion des entretiens, le comité des experts a pu constater la qualité de l'encadrement de l'épreuve intégrée : une information collective préalable sur les objectifs à atteindre, un suivi individuel très régulier, la collaboration avec l'UF « communication » pour la présentation, etc.

D'autre part, les travaux de fin d'études qui ont été donnés à voir aux experts sont d'un excellent niveau.

10 D'une manière générale, les étudiants rencontrés reconnaissent et apprécient particulièrement les éléments suivants :

- le soutien et la stimulation qui leur sont donnés par le corps professoral, ce type de formation exigeant un engagement fort pour le mener à bonne fin ;
- la grande compétence de celui-ci ;
- le côté pragmatique des enseignements qui leur sont dispensés ;
- la grande disponibilité des enseignants et la « proximité » de leur accompagnement.

#### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

1 Le comité des experts a relevé la mise à disposition d'un campus numérique et le déploiement de la plateforme Moodle, commune à tout l'institut.

Toutefois l'appropriation de Moodle par les enseignants est loin d'être générale et son utilisation se restreint presque exclusivement au dépôt de notes de cours.

Recommandation : le comité des experts recommande de stimuler l'usage de la plateforme Moodle et d'exploiter plus largement les possibilités à valeur ajoutée pédagogique qu'elle offre (*e-learning*). Il suggère aussi d'y intégrer des fonctionnalités d'informations générales et, pourquoi pas, d'envisager de créer des ponts avec l'application développée en interne PROSOC (pour la consultation des horaires, par exemple).

2 Le comité des experts a bien noté l'existence d'un syllabus pour une grande partie des cours. Toutefois, les syllabi donnés à voir sont de qualité variable, certains se résumant à des copies de présentations de type diaporama. De plus, ils ne sont pas tous disponibles sur la plateforme numérique.

Recommandation : le comité des experts invite la section à définir collectivement le rôle et, partant, le contenu qu'elle veut donner aux syllabi.

3 Bien que le taux de réussite, abandons exclus, calculé sur l'ensemble des unités de formation des trois premiers niveaux, ne soit pas mauvais dans l'absolu, deux constats interpellent :

- ce même taux est plus faible pour les niveaux 2 et 3, ce qui est l'inverse du constat habituel ;
- il y a une faible proportion de diplômés (gradués et ensuite bacheliers) au cours des dernières années.

D'autre part, des dispositifs spécifiques de promotion de la réussite (tutorat, remédiation, support méthodologique, etc.) ne sont pas formalisés dans la section. L'aide à la réussite s'opère, au cas par cas, grâce à la disponibilité des enseignants à l'occasion des cours mais aussi en-dehors des cours.

Recommandation : le comité des experts suggère de mener une réflexion sur deux plans :

- trouver une explication aux deux constats précédents et dégager des pistes pour atténuer l'impact de cette réalité.
- examiner les possibilités pour lutter contre l'échec et l'abandon, en particulier en fin de cursus.

Cette réflexion pourrait être mise en place sous la responsabilité du nouveau coordinateur de section.

- 4 L'affectation des ECTS aux enseignements devrait être réellement proportionnelle à la charge effective de travail des étudiants. Actuellement, pour beaucoup d'UF, cette affectation semble guidée principalement par la proportionnalité au nombre de périodes d'enseignement.

Recommandation : le comité des experts encourage le projet prioritaire qui consiste à vérifier la corrélation entre l'attribution des unités ECTS par les organes décisionnels compétents et la charge de travail effective du bachelier et des différentes UF de l'ISL.

- 5 Selon les témoignages recueillis, le second stage (UF « stage d'intégration professionnelle ») semble poser plusieurs problèmes aux étudiants :

- il leur est très difficile de trouver un stage, beaucoup d'entreprises ne souhaitant pas accueillir un stagiaire pour une période aussi courte (en principe trois semaines) ;
- les étudiants reconnaissent ne pas avoir suffisamment de temps pour développer un réel projet ;
- il n'y a pas de liste d'employeurs susceptibles d'accueillir des stagiaires mise à disposition par l'institut ;
- les étudiants engagés dans la vie active sont souvent amenés à faire ce stage pendant leur période de congé.

La difficulté de trouver un stage pour une période aussi courte pose la question de sa pertinence tant pour les étudiants que pour les entreprises.

Recommandation : les modalités d'organisation du stage devraient être revues par les organes décisionnels compétents. En attendant, le comité des experts invite les enseignants à réfléchir à des modalités alternatives et compatibles avec le cadre actuel.

### **a. Ressources humaines**

- 1 Le comité des experts constate que la direction de l'institut encadre de près le fonctionnement de la section. Sa gestion a été - et semble toujours être aujourd'hui - dynamique et proactive.
- 2 Le comité a apprécié l'attribution de ressources humaines dédiées à la fonction de coordinateur de section, créée nouvellement.
- 3 L'équipe enseignante est unie et ses compétences disciplinaires sont d'un excellent niveau. Son implication dans la formation est palpable.
- 4 Cela a déjà été souligné plus haut, la présence d'une forte proportion d'enseignants issus du monde professionnel est un point fort de la section.
- 5 Le comité des experts souligne un élément intéressant de la politique de recrutement qui consiste à privilégier une formation d'enseignant pour les cours théoriques et une expérience professionnelle pour les cours plus techniques.
- 6 Le personnel administratif et technique rencontré a la volonté d'offrir un service efficace et de qualité aux étudiants. Les experts ont notamment noté :
  - le rôle joué par le personnel administratif dans la prise en charge des étudiants en décrochage ;
  - la bonne gestion du parc informatique par le personnel technique.

### **b. Ressources matérielles**

- 1 L'infrastructure informatique est pleinement appropriée :
  - l'équipement des laboratoires est moderne, en particulier grâce au plan « cyberclasse » de la Région wallonne ;
  - le réseau interne, l'accès wifi, la connexion internet, les logiciels mis à disposition : tout semble donner satisfaction ;
  - le parc informatique est renouvelé très régulièrement ;
  - une salle équipée d'ordinateurs est mise à disposition des étudiants en libre accès.
- 2 Le logiciel ProSoc, un logiciel permettant la gestion administrative d'un établissement d'enseignement de promotion sociale, a été développé au sein de l'institut. Il est aujourd'hui utilisé par un grand nombre d'établissements similaires.
- 3 Le comité des experts a relevé un bon environnement de travail, en particulier au niveau des locaux qui sont spacieux.
- 4 Le comité des experts a aussi pris bonne note de la prochaine création d'une bibliothèque.

Recommandation : le comité des experts suggère que celle-ci soit pensée dans une optique de mutualisation avec les autres établissements d'enseignement supérieur de la région.

**Ressources humaines**

- 1 Le comité des experts a remarqué l'organisation, pour les enseignants, de plusieurs journées pédagogiques consacrées, en particulier, à l'évaluation. Cependant, d'une manière générale, la formation continue est laissée à l'initiative des enseignants, en particulier sur le plan des TIC.

Recommandation : le comité des experts suggère de réfléchir à l'opportunité de développer une politique « stimulante » en la matière.

- 2 Le développement du logiciel ProSoc repose, semble-t-il, sur une seule personne qui maîtrise l'historique de l'application depuis de nombreuses années.

Recommandation : le comité des experts recommande de prévoir un « transfert de connaissances ».

## **CHAP 3 : Les relations extérieures et le service à la collectivité**

---

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 La réputation de l'Institut Saint-Laurent semble largement reconnue.
- 2 Les relations avec l'extérieur sont très nombreuses et diversifiées au niveau de l'établissement : relations avec des associations d'entreprises telles qu'Agoria, avec des centres de compétences tels que Technifutur, avec des entreprises et avec d'autres établissements d'enseignement.  
Toutefois, le comité des experts suggère de tirer davantage profit de ces partenariats en faveur de la section « informatique de gestion ».
- 3 On peut évidemment considérer que l'enseignement de promotion sociale constitue en soi un service à la collectivité. Outre celui-ci, le comité des experts a relevé un bon nombre d'initiatives intéressantes au niveau de l'établissement. Le logiciel ProSoc et les démarches auprès des entreprises pour proposer des formations à leur personnel en sont d'excellents exemples. Toutefois, le comité des experts n'a pas situé clairement la contribution réelle de la section dans ces initiatives.

### *PRINCIPALES FORCES RECONNUES*

- 1 Au sujet du rapport d'autoévaluation, le comité des experts a relevé les points suivants :
  - il paraît avoir été élaboré avec rigueur et objectivité ;
  - sa clarté et sa qualité documentaire permettent de se faire une idée précise des forces et faiblesses de l'institut ;
  - le diagnostic final qu'il porte est très lucide et les actions correctrices proposées sont pertinentes.

Toutefois, le comité regrette que des priorités pour ces actions et un échelonnement dans le temps ne soient pas précisés.

- 2 La direction de l'institut a pris conscience de l'importance de la gestion de la qualité dans sa « prestation de service », en particulier suite à l'évaluation passée de la qualité du bachelier « électromécanique ». Le comité des experts a d'ailleurs noté les synergies possibles avec ce dernier bachelier en matière de gestion de la qualité.  
La volonté d'accorder les moyens nécessaires pour améliorer la qualité est, en tout cas, bien perceptible.
- 3 Diverses actions concrètes ont été mises en chantier (réunions de concertation de l'équipe pédagogique, travail sur le suivi des stages, promotion de Moodle auprès des enseignants de la section, etc.).  
Le comité des experts a aussi apprécié la réalisation d'enquêtes à la fois quantitatives (via un questionnaire d'évaluation soumis aux étudiants) et qualitatives (via une entrevue proposée aux anciens étudiants). Il a aussi noté le projet de revoir, pour le futur, les questionnaires d'évaluation.
- 4 Les entretiens ont montré que, même s'il n'y a pas de procédure formalisée, il semble aisé pour les étudiants de soumettre à la direction des demandes, voire d'exprimer des critiques sur la formation.  
D'une manière générale, les témoignages des étudiants attestent qu'enseignants et direction sont aisément accessibles même en-dehors des heures de cours.
- 5 La communication vers les étudiants semble tout à fait fluide.
- 6 Le site web de l'institut est sobre mais néanmoins intéressant pour le futur étudiant. Il fournit toutes les informations nécessaires et permet de se faire une idée précise du contenu de la formation via une structure de liens entre la grille des unités de formation et les dossiers pédagogiques correspondants. On peut juste regretter que ceux-ci soient peu « lisibles » pour un futur étudiant.

### *PRINCIPAUX POINTS D'AMELIORATION DETECTES*

- 1 Selon le comité des experts, la démarche qualité repose trop, du moins jusqu'à présent, sur l'équipe de direction.

Recommandation : le comité des experts recommande d'impliquer plus fortement l'ensemble des acteurs concernés, en particulier les enseignants, dans la démarche qualité et dans son suivi. Une réflexion collective sur le sujet pourrait être utile.

Les étudiants, les anciens et le monde professionnel devraient certainement aussi intervenir de façon plus significative.

- 2 Le comité des experts regrette que l'évaluation des enseignements par les étudiants ne soit pas menée pour chaque UF.

Recommandation : le comité des experts pense qu'une bonne prise en charge de la qualité de la formation implique une telle évaluation et recommande l'élaboration d'un questionnaire (grille d'évaluation) et de le soumettre aux étudiants à l'issue de chaque UF.

3 Le comité des experts a relevé qu'un suivi des anciens n'était pas formellement organisé.

Recommandation : le comité des experts recommande la mise en place d'un tel suivi des anciens, ce qui permettrait un retour de leur part quant à l'évolution de l'institut, des témoignages auprès des étudiants actuels, des offres de stage, etc.

## Conclusion

---

De l'analyse du rapport d'autoévaluation et de sa visite à l'Institut Saint-Laurent, le comité des experts a retenu essentiellement les points suivants :

Les principales forces de la section sont :

- la réflexion menée sur l'évaluation par capacités ;
- les bases solides de la formation et son côté appliqué ;
- la mise à jour régulière des cours ;
- l'équipe pédagogique, impliquée et compétente ;
- la part accordée à l'autonomie d'apprentissage ;
- le soutien donné aux étudiants et la disponibilité des enseignants ;
- le bon ancrage professionnel de la formation ;
- l'excellente infrastructure informatique ;
- la direction qui mesure justement l'importance d'une approche qualité ;
- une formation qui, globalement, est appréciée par les étudiants.

Parmi les défis à relever, il y aura probablement :

- la généralisation de l'utilisation de la plateforme numérique en y incorporant une approche *e-learning* ;
- l'uniformisation de la qualité des supports de cours ;
- la remédiation aux échecs et abandons au-delà du premier niveau, et y compris en fin de cursus ;
- l'évaluation de la charge de travail des étudiants en unités ECTS ;
- la collaboration accrue de l'équipe enseignante à la démarche qualité ;
- l'évaluation de chaque UF par les étudiants et le suivi à lui donner.

En ce qui concerne les opportunités dont peut bénéficier la section, le comité des experts en souligne quelques-unes :

- le soutien des autorités de tutelle (dossiers pédagogiques, etc.) ;
- l'organisation modulaire de l'enseignement de promotion sociale, bien adaptée au public « cible » ;
- la renommée de l'Institut Saint-Laurent ;
- la situation géographique au cœur d'un bassin d'emploi ;
- la demande actuelle du marché de l'emploi dans le secteur informatique.

Pour les risques, le comité des experts relève en particulier :

- une concurrence locale non négligeable ;
- les exigences en termes de difficultés des études, de motivation et de « sacrifices familiaux » qui peuvent décourager les étudiants travailleurs ;
- le désintérêt ambiant pour les métiers de l'informatique ;
- la difficulté pour trouver des enseignants acceptant les conditions de travail particulières de l'enseignement de promotion sociale.

En conclusion générale, le comité des experts retient surtout de sa visite à l'Institut Saint-Laurent :

- la satisfaction des étudiants qui apprécient particulièrement l'accompagnement de « proximité » et la compétence des enseignants ;
- l'engagement des enseignants rencontrés face au défi de l'enseignement de promotion sociale ;
- la volonté de la direction de pérenniser la démarche qualité.

## EN SYNTHÈSE

Points forts	Points d'amélioration
<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ La réflexion menée sur l'évaluation par capacités</li><li>⇒ Les bases solides de la formation et son côté pragmatique</li><li>⇒ L'actualisation régulière des cours</li><li>⇒ L'équipe pédagogique enthousiaste et compétente</li><li>⇒ La part accordée à l'autonomie d'apprentissage</li><li>⇒ Le soutien donné aux étudiants et la disponibilité des enseignants</li><li>⇒ Le bon ancrage professionnel de la formation</li><li>⇒ L'excellente infrastructure informatique</li><li>⇒ L'importance octroyée à la qualité par la direction</li><li>⇒ Des actions concrètes projetées ou en chantier pour améliorer la qualité</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>⇒ La sous-utilisation de la plateforme numérique</li><li>⇒ La qualité hétérogène des supports de cours</li><li>⇒ Les taux d'échecs et d'abandons au-delà du premier niveau</li><li>⇒ La faible prise en compte de la charge de travail des étudiants dans l'octroi des ECTS</li><li>⇒ L'inadéquation des modalités du stage d'intégration</li><li>⇒ La formation continue laissée à l'initiative des enseignants</li><li>⇒ Un manque implication des acteurs concernés dans la démarche qualité</li><li>⇒ L'évaluation des enseignements non systématique pour chaque UF</li><li>⇒ L'absence de suivi structuré des anciens</li></ul>

### Opportunités et risques

#### Opportunités :

- ⇒ Le soutien des autorités de tutelle
- ⇒ L'organisation modulaire de l'enseignement de promotion sociale
- ⇒ La renommée de l'Institut Saint-Laurent
- ⇒ Sa situation géographique au cœur d'un bassin d'emploi
- ⇒ La demande actuelle du marché de l'emploi dans le secteur

#### Risques :

- ⇒ Une concurrence locale non négligeable
- ⇒ Les exigences en termes de difficultés des études, de motivation et de « sacrifices familiaux » pour les étudiants
- ⇒ Le désintérêt ambiant pour les métiers de l'informatique
- ⇒ La difficulté pour trouver des enseignants acceptant les conditions de travail particulières de l'enseignement de promotion sociale

### Recommandations

- ⇒ Stimuler l'utilisation de la plateforme numérique et de ses possibilités à valeur ajoutée pédagogique
- ⇒ Définir collectivement le rôle et le contenu des supports de cours
- ⇒ Analyser les raisons des faibles taux de réussite au-delà du premier niveau, et tenter d'y remédier
- ⇒ Mettre en œuvre le « projet prioritaire » de mise en concordance de la charge de travail des étudiants et de l'attribution des ECTS
- ⇒ Examiner la problématique des modalités du stage d'intégration
- ⇒ Réfléchir à l'opportunité de développer une politique « stimulante » en matière de formation continue
- ⇒ Impliquer au mieux les acteurs concernés par la démarche qualité
- ⇒ Mettre en place l'évaluation de chaque UF par les étudiants
- ⇒ Structurer le suivi des anciens



04/223.11.31 - [www.isl.be](http://www.isl.be)

Evaluation 2011-2012 des cursus  
**Informatique**

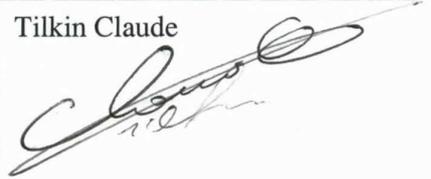
### Droit de réponse de l'établissement évalué

*La préparation de la visite du comité des experts nous a permis d'initier une collecte structurée des avis des intervenants, parmi lesquels les étudiants. Nous voyons dans la prise en compte de ces avis une source potentielle d'amélioration du fonctionnement de l'Institut au travers d'une réponse plus pertinente à leurs attentes et d'une prise en compte des difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Cette perspective constituera un axe de travail prioritaire dans le plan d'action que nous mettrons en œuvre.*

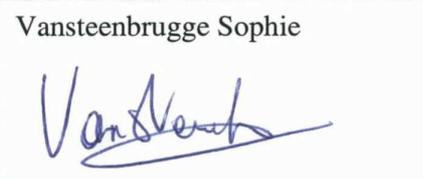
L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Chap.	Point <sup>1</sup>	Observation de fond

Nom et signature du (de la) Directeur(-trice)

Tilkin Claude  


Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)  
de l'autoévaluation

Vansteenbrugge Sophie  


<sup>1</sup> Mentionner la rubrique (force, point d'amélioration ou recommandation) suivie du numéro précédant le paragraphe.